

FICHE D'INSCRIPTION AUX CONSEILS DE QUARTIER COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

(À retourner au service Démocratie Locale de Vire, remplie recto verso)

Je soussigné-e,

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse (déterminant le conseil de quartier concerné) :

.....
.....
.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail : Date de naissance :

Catégorie socioprofessionnelle

Agriculteurs, exploitants, etc.

Professions intermédiaires

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Ouvriers

Cadres

Retraités

Employés

Personnes sans activité professionnelle

Étudiants

atteste avoir pris connaissance de la charte des conseils de quartier de la commune déléguée de Vire et en accepte les termes.

Fait à Vire, le

Signature

AUTORISATION DE DIFFUSION

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

(À retourner à la mairie de Vire remplie recto verso)

Pour valoriser le travail des conseils de quartier, des informations (noms, photos, comptes-rendus...) peuvent être diffusées sur des différents supports (internet, panneaux d'affichage...). Bien sûr, la commune est **attentive au contenu de ce qui est diffusé**. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, il est demandé aux membres des conseils de quartier une autorisation préalable car il s'agit de données à caractère personnel. Les membres des conseils de quartier disposent à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent (article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée). Pour exercer ce droit, ils doivent s'adresser au service de la Démocratie Locale.

La commune déléguée de Vire peut être amenée à diffuser des informations nominatives (comptes-rendus, photographies ou vidéos comme la séance du conseil municipal par exemple) vous citant ou vous représentant dans le cadre de l'activité des conseils de quartier. C'est pourquoi, nous vous demandons l'autorisation préalable de diffusion de ces informations ou images sachant que ne sont pas concernés par le droit à l'image les photos et films d'ambiance (photos et films représentant au moins huit personnes ou des personnes non-reconnaissables).

Je soussigné·e,, autorise la commune déléguée de Vire à reproduire ou diffuser des comptes-rendus de réunions, films ou photographies me citant ou me représentant, ne portant pas atteinte ni à ma vie privée ni à ma réputation, dans le cadre de l'activité des conseils de quartier.

Fait à Vire, le

Signature